

Fête du label Cité de l'énergie Samedi 30 mars 2019 à Develier

L'agglomération de Delémont a obtenu le label Cité de l'énergie qui récompense les communes ou régions qui ont mis en place des actions exemplaires dans le domaine de l'énergie. Les communes de l'agglomération organisent une manifestation festive pour célébrer cette étape sur le chemin de la transition énergétique. La commune de Develier se propose d'accueillir cette manifestation. Rendez-vous à toute la population samedi 30 mars à Develier, de 10h à 18h, pour partager un moment d'échange et de convivialité sur les thématiques énergétiques.

Activités prévues

A cette occasion, le quartier des écoles de Develier sera rendu piétonnier et accueillera la population de l'agglomération toute la journée. Hormis la partie officielle, les activités suivantes sont d'ores et déjà prévues:

• Des visites d'installations:

- chauffage à copeaux de bois de l'école
- production et stockage d'électricité solaire à la salle polyvalente

• Des transports alternatifs:

- mise en place d'une ligne de transports publics assurée par un car postal 100% électrique, spécialement prévu pour l'occasion

- une calèche pour assurer la navette entre le parking et le quartier des écoles
- des essais de véhicules électriques (voitures, vélos, etc.).

• Des ateliers et animations:

- histoires et contes pour enfants sur le thème du développement durable
- sketch «Quelle Energie!», assuré par le Théâtre Edgar
- atelier de robotique assuré par le club Robots-JU
- atelier de permaculture
- projection du film «Demain»
- atelier participatif de l'association «Aujourd'hui»*

• Des expositions et stands d'information:

- agglomération de Delémont et Cité de l'énergie
- Service électrique de Develier; SACEN
- EDJ Energie du Jura
- BKW
- Energie-bois Interjura et Thermobois

• Des rencontres et des échanges autour des cabanons tenus par les sociétés du village, qui se chargent de la partie restauration.

Des informations plus détaillées seront transmises ultérieurement.

La partie officielle se déroulera à partir de 10 h et sera suivie d'un apéritif offert par l'agglomération de Delémont.



**Agglomération
de Delémont**



* Créée en marge de l'émission de télévision (RTS) «Aujourd'hui», l'association du même nom a pour but de porter le plus loin possible non seulement l'émission, mais aussi les centaines de projets durables rencontrés lors de cette aventure. www.nous-aujourd'hui.ch.

Le plan directeur régional, un point de départ

Ensemble, les 9 communes de l'agglomération représentent environ 20% de la surface du canton et 38% de sa population. En validant le plan directeur régional (PDR), les communes de l'agglomération s'accordent sur une vision globale et coordonnée du développement territorial régional à l'horizon 2030.

Il constitue une réponse à la complexité des problématiques auxquelles sont confrontées les communes dans les domaines du développement territorial. Il s'agit par exemple de la planification de zones d'activités, l'implantation d'équipements et d'infrastructures à vocation régionale, d'amélioration de la desserte en transports publics, de développement des réseaux de mobilité douce ou de la préservation des quali-

tés paysagers, qui sont autant de thématiques nécessitant une approche au-delà des limites communales.

Le label Cité de l'énergie, une étape sur le chemin de la transition énergétique

Dans le plan directeur régional, les communes de l'agglomération se sont engagées à inscrire le développement de l'agglomération dans le cadre défini de la société à 2000 watts à l'horizon 2050.

Pour y parvenir, il est indispensable pour tous les acteurs d'agir conjointement sur les deux leviers à disposition, à savoir:

- améliorer l'efficacité énergétique des processus et des bâtiments pour réduire la consommation énergétique par habitant;
- modifier la qualité de l'énergie consommée en privilégiant la consommation d'énergie renouvelable et peu émettrice de CO₂.

Le processus Cité de l'énergie accompagne les autorités communales en évaluant les actions menées dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la protection du climat, des énergies

renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Le label récompense les communes ayant mis en œuvre plus de 50% de leurs potentiels.

En automne 2018, l'agglomération a obtenu le label avec un score de 55%. A noter que Delémont a obtenu ce label en 1999 déjà et fait partie, depuis 2006, des Cités de l'énergie GOLD, qui ont mis en œuvre plus de 75% de leurs potentiels.

Les projets phares de la politique énergétique

- Coordination régionale des aspects d'aménagement du territoire, de la mobilité et de la politique énergétique dans le Plan directeur régional.
- Etablissement de Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) pour tous les bâtiments communaux.
- Mise en place de suivi des consommations hebdomadaires d'eau, d'électricité et de chaleur pour les bâtiments communaux.
- Adoption des standards Bâtiments 2015 et Achats responsables 2018 par les communes.

MENU POUR L'ANNÉE 2019

Le programme pour la nouvelle année est très diversifié, montrant que l'agglomération traite de sujets variés, toujours à l'échelle régionale. Plusieurs projets sont en cours depuis 2018, voire encore avant, et seront poursuivis cette année. Des nouveautés seront également au rendez-vous. Une étape clé pour la population et les partenaires de l'agglomération sera la mise en place du nouveau site Internet.

Poursuite des projets en cours

Projets d'agglomération

Le Projet d'agglomération de 3^e génération, déposé en décembre 2016, avait été refusé par le Conseil fédéral début 2018. La défense du dossier est toujours en cours, maintenant aux Chambres fédérales, à Berne. La décision finale sera prise certainement en été. C'est à ce moment-là que l'agglomération saura si des subventions seront octroyées pour les mesures d'infrastructures annoncées.

Cité de l'énergie

Maintenant que le label Cité de l'énergie a été obtenu, les actions dans le domaine de l'énergie se poursuivent pour augmenter encore les économies d'énergie et limiter l'utilisation des ressources fossiles autant que possible au profit du renouvelable. Dans ce cadre, des formations pour les élus politiques, ainsi que les concierges et/ou voyers communaux, seront organisées courant 2019. Voir les pages précédentes pour l'événement du 30 mars.

Planification agricole

Une étude sur la «campagne d'agglomération» a été établie en 2018 par un bureau spécialisé dans le domaine et en collaboration avec le Service cantonal de l'économie rurale. Des entretiens, puis des ateliers participatifs, ont été organisés afin d'intégrer les besoins et intérêts des acteurs concernés. Des mesures concrètes ont été identifiées et visent principalement à préserver les terres et activités agricoles face aux développements urbains. L'étude doit maintenant être consolidée et finalisée par des phases de consultation. Par la suite, l'agglomération débattre des mesures à mettre en œuvre prioritairement et des ressources à allouer pour ce faire.

Projet pour la mobilité future

Voir page suivante.



Réhabilitation du bâti ancien: exemple à Fontenais, dans le cadre du projet pilote du Canton (2009 à 2013). Source: Google Maps, 2019.

De nouveaux projets à lancer

Réhabilitation du bâti ancien

Afin de réduire au maximum l'étalement urbain, les communes doivent désormais densifier en utilisant les possibilités de construction dans les espaces déjà bâtis. La réhabilitation des anciens bâtiments en est une mesure phare. L'agglomération, en collaboration avec le Canton, prévoit de définir un programme d'encouragement et de soutien pour les propriétaires souhaitant rénover. Une structure chargée de promotion pourrait être mise en place, et aurait pour mission de conseiller les propriétaires et de suivre les différents projets. Un travail de communication sera mis en place pour sensibiliser les propriétaires.

Promotion économique

Afin de consolider le rayonnement économique de l'agglomération, une stratégie commune et surtout une communication globale, claire et attrayante, doivent être mises en place à

l'échelle régionale. De plus, la communication sur les zones d'activités de l'agglomération est aujourd'hui disparate, non concertée et pas suffisamment visible. Un concept régional sera mis en place dans le but d'informer de manière plus large.

Refonte du site Internet

Le Syndicat d'agglomération de Delémont dispose du site www.agglod.ch. Ce site est principalement informatif, administratif et organisationnel. Il est aujourd'hui prévu de le compléter et de le transformer en outil de communication moderne et dynamique. L'élément déclencheur de cette remise à niveau du site est, d'une part, l'entrée en vigueur du Plan directeur régional et, d'autre part, la labellisation Cité de l'énergie. Au travers de ces deux dossiers, il existe une grande quantité d'informations utiles pour les communes, les entreprises et la population. L'objectif de la plateforme consistera à fluidifier cette communication entre les acteurs. Le travail de refonte est en cours et une mise en ligne est prévue avant l'été.

INITIATION À UNE RÉFLEXION SUR LA MOBILITÉ DU FUTUR

La mobilité est en pleine mutation, à la fois technologique et sociétale. Développement du numérique, économies par le partage, véhicules autonomes, solutions multimodales porte-à-porte sont quelques-unes des évolutions qui questionnent les pratiques actuelles. Comment se préparer à ces changements? Faut-il attendre, réagir... ou agir?

La desserte en transports publics et son utilisation n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Les infrastructures pour la mobilité douce (piétons et vélos) se développent et offrent des déplacements toujours plus confortables et sécurisés. Mais d'un autre côté, l'augmentation du trafic routier engendre une saturation des routes de plus en plus importante et le transfert modal peine à se concrétiser. Des problèmes de sécurité se posent à certains carrefours et le long des traversées de localités. Le stationnement et les surfaces utilisées à cet effet sont également des préoccupations actuelles.

Dans ce contexte, de nombreuses questions se posent actuellement. Comment encourager les déplacements à pied et à vélo sur les courtes distances? Comment mettre en place et assurer le succès d'un réseau de vélos en libre-service? Comment encourager le covoiturage? Quelles actions mettre en place pour continuer d'augmenter l'utilisation des transports publics?

C'est ainsi que, dans le cadre du programme national RegioMove® (soutenu par Migros Engagement et géré par le Büro für Mobilität), l'agglomération a décidé de lancer une démarche pour réfléchir à la mobilité future et se préparer au mieux aux changements importants à venir. Elle est ainsi devenue une région pilote et bénéficie de conditions avantageuses et d'un rôle pionnier en Suisse. Le premier module consiste en une séance interactive réunissant les acteurs régionaux majeurs et la population, qui se déroulera le 6 février prochain.

Plus de détails sur le site
www.regiomove.ch/delemont



Une même séance s'est tenue à Bulle-Gruyère (autre région pilote de Suisse romande), le 30 novembre 2018, et a rencontré un franc succès. Source: site www.regiomove.ch

Rendez-vous le mercredi 6 février, de 17h30 à 19h30, à la salle du Conseil de Ville (2^e étage de l'Hôtel de Ville) à Delémont sur inscription.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Céline Wermeille, chargée de mission – urbaniste à l'agglomération, par courriel ou téléphone: celine.wermeille@agglod.ch, tél. 032 420 92 92. Places limitées.



Mon aggro bouge